



UEF 63 Philosophie contemporaine 2 (Cours et TD) 2018-2019 – P. LANG
L3, semestre 6

Recherches éthiques en phénoménologie (TD) : Texte n° 6

C'est [...] notre vie spirituelle tout entière – et non pas seulement la connaissance objectale et la pensée au sens de la connaissance de l'être – qui comporte des actes et des lois d'actes « purs », c'est-à-dire indépendants (quant à leur essence et leur teneur) du fait de la structure organique de l'homme. Ce qu'il y a dans l'esprit d'*émotionnel* – ressentir, préférer, aimer, haïr – et [aussi] le *vouloir* ont des constituants originaires aprioriques, qui ne sont pas empruntés à la « pensée » et que l'éthique a pour tâche de mettre au jour tout à fait indépendamment de la logique. Comme le dit avec justesse Blaise Pascal, il existe un « ordre du cœur » ou une « logique du cœur » apriorique. Or le mot « raison » (ou *ratio*) – surtout lorsqu'il est opposé à ce qu'on appelle « sensibilité » –, depuis que cette terminologie a été mise en place par les Grecs, désigne toujours seulement le côté logique, mais jamais le côté *alogique-apriorique* de l'esprit. C'est ainsi que Kant, par exemple, ramène aussi le « vouloir pur » à la « raison pratique » ou à « la » raison, méconnaissant ainsi le caractère *originnaire* de l'acte de volonté. Le vouloir apparaît ici comme un simple champ d'application de la logique et sa légalité comme *moins originnaire* que celle du penser. Or il se peut bien, par exemple, que le même contenu phénoménal ultime satisfasse aussi bien le principe de contradiction que le principe selon lequel il est impossible de « vouloir et ne pas vouloir la même chose » ou encore de désirer et d'abhorrer la même chose. Mais cette dernière proposition n'est pas pour autant une simple « application du principe de contradiction » aux concepts du désirer et de l'abhorrer. Il s'agit bien d'un principe tout à fait indépendant du principe de contradiction, mais dont la base phénoménologique se trouve être (partiellement) *identique* à la sienne. De la même manière, les axiomes axiologiques sont tout à fait indépendants des axiomes logiques et ne constituent nullement une simple application de ces derniers au domaine des valeurs. À côté de la logique pure, il y a place pour une *axiologie pure*. [...]

Pour rendre possible l'édification d'une éthique matérielle *a priori*, il faut en finir une bonne fois avec l'antique préjugé qui réduit l'esprit humain à l'alternative de la « raison » et de la « sensibilité » en pensant que tout doit être subsumé sous l'une ou l'autre. À tous points de vue, il faut que disparaisse du seuil de la philosophie ce dualisme foncièrement faux, qui contraint précisément à ne pas voir ou à mal interpréter la *spécificité propre* de domaines d'actes tout entiers. Il faut considérer la *phénoménologie des valeurs* et la *phénoménologie de la vie émotionnelle* comme un domaine d'objets et de recherches pleinement autonome et indépendant de la logique.

Aussi bien est-ce une supposition parfaitement dénuée de fondement qui détermine Kant à considérer que, dès que l'on se réfère au sentir, à l'aimer, au haïr, etc., comme à des actes moraux fondamentaux, on fait *dévier* l'éthique vers l'« empirisme » ou vers le domaine du « sensible », ou qu'on prend à tort la « nature de l'homme » comme base de la connaissance du bon et du méchant. Car sentir, aimer, haïr, ainsi que les lois qui les régissent dans leurs relations entre eux et avec leurs matières, ne sont pas plus « spécifiquement humains » que ne le sont les actes de pensée, bien qu'on puisse toujours aussi les étudier *chez* l'homme. L'essence de leur analyse *phénoménologique* consiste précisément à faire abstraction de la structure organique propre aux porteurs d'actes, ainsi que des thèses de réalité des objets, afin de dégager ce qui est fondé dans l'essence de ces *sortes d'actes* et de leurs *matières*; c'est pourquoi [cette analyse phénoménologique] est aussi distincte de toute psychologie et de toute anthropologie, que l'analyse phénoménologique de la pensée est distincte de la psychologie de la pensée humaine. [...]

Ainsi, ce que nous revendiquons ici résolument, contre Kant, c'est un *apriorisme de l'émotionnel*, et la rupture de cette fausse unité qui identifiait jusqu'ici apriorisme et rationalisme. [Élaborer] une « éthique de

l'émotion » distincte d'une « éthique de la raison », ce n'est pas nécessairement tomber dans l'« empirisme » comme si l'on essayait de tirer les valeurs morales de l'observation et de l'induction. Le sentiment, la préférence et la postposition, l'amour et la haine opérés par l'esprit ont leur teneur *apriorique* propre, aussi indépendante de l'expérience inductive que les lois pures de la pensée. De part et d'autre *il y a* une *intuition*
45 *des essences* portant à la fois sur les actes et sur leurs matières, sur leurs rapports de fondation et de corrélation. De part et d'autre il y a une « évidence » et une exactitude rigoureuse de la constatation phénoménologique.

SCHELER, *Le Formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* (1913), trad. Gandillac, Paris, Gallimard, 1955, p. 85-87 (traduction modifiée).